Revue de Traduction et Langues Volume 16 Numéro 01/2017, **pp. 62-74**
Journal of Translation and Languages مجلة الترجمة واللغات
ISSN (Print): 1112-3974 **EISSN (Online): 2600-6235**

De la topicalisation impersonnelle en français moderne
About Impersonal topicalization in modern French

Atenké Étoa Sosthène Marie Xavier
Université de Maroua – Cameroun
sosthenenee@yahoo.com

Pour citer cet article :
Atenké Étoa, S-M-X. (2017). De la topicalisation impersonnelle en français moderne. *Revue Traduction et Langues 16 (1),* 62-74.

Reçu: 30/01/2017; **Accepté**: 17/05/2017, **Publié:** 31/08/2017

Abstract: *In most languages of the world, especially in Western languages such as Latin, French, English, German, etc., a category of verbs is only used in the third person singular to express certain facts. Another category, combining all persons at the start, by transformation, is only used in the third person singular. So they use the pronoun ǂe"only to conjugate. So we have, in the same statement, a grammatical subject and a logical subject. Can a single verb have two subjects at the same time? What are these verbs using a universe pronoun in French to conjugate? How are they built? What is the semantics of these verbs? To address this issue, we will rely on morphosyntax and on a corpus composed of seven works. Our contribution aims to decipher sentences containing verbs that are conjugated only in the third person singular both syntactically and semantically and whose apparent subject is ǂe"and the logical subject postposed to the verb. The text is based on Lamartine's Poetic Meditations, Molière's School for Women, La Fontaine's Fables, Victor Hugo's Ruy Blas, Corneille's Cinna, Jean-Paul Sartre's Huis clos et des Flies, and finally, Cahier d'un retour au pays natal by Aimé Césaire. The theoretical framework used is morphosyntax.*
Keywords: *French, modern language, impersonal topicalization, grammar, pronoun.*
Résumé : *Dans la plupart des langues du monde, surtout dans les langues occidentales comme le latin, le français, l'anglais, l'allemand, etc., une catégorie de verbes ne s'utilise qu'à la troisième personne du singulier pour exprimer certains faits. Une autre catégorie, se conjuguant à toutes les personnes au départ, par transformation, s'utilisent uniquement à la troisième personne du singulier. Aussi ont-ils recourt au pronom « il » pour uniquement se conjuguer. Aussi avons-nous, dans un même énoncé, un sujet grammatical et un sujet logique. Un seul verbe peut-il avoir deux sujets à la fois ? Quels sont ces verbes utilisant un pronom d'univers en français pour se conjuguer ? Comment se construisent-ils ? Quel est le sémantisme desdits verbes ? Pour aborder cette problématique, nous allons nous appuyer sur la morphosyntaxe et sur un corpus composé de sept œuvres. Notre contribution ambitionne de décrypter les phrases comportant des verbes qui ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique et dont le sujet apparent est « il » et le sujet logique postposé au verbe. Le texte s'appuie sur les Méditations poétiques de Lamartine, L'Ecole des femmes de Molière, les Fables de La Fontaine, Ruy Blas de Victor Hugo, de Cinna de Corneille, de Huis clos et des Mouches de Jean-Paul Sartre, et enfin, de Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire. Le cadre théorique utilisé est la morphosyntaxe.*
Mots clés : *Le français, langue moderne, la topicalisation impersonnelle, grammaire, pronom.*

L'auteur correspondant : Atenké Étoa Sosthène Marie Xavier

1. Introduction

Dans la plupart des langues du monde, surtout dans les langues occidentales comme le latin, le français, l'anglais, l'allemand, etc., une catégorie de verbes ne s'utilise qu'à la troisième personne du singulier pour exprimer certains faits. Une autre catégorie, se conjuguant à toutes les personnes au départ, par transformation, s'utilise uniquement à la troisième personne du singulier. Aussi ont-ils recourt au pronom « il » pour uniquement se conjuguer. Aussi avons-nous, dans un même énoncé, un sujet grammatical et un sujet logique. Un seul verbe peut-il avoir deux sujets à la fois ? Quels sont ces verbes utilisant un pronom d'univers en français pour se conjuguer ? Comment se construisent-ils ? Quel est le sémantisme desdits verbes ? Pour aborder cette problématique, nous allons nous appuyer sur la morphosyntaxe et sur un corpus composé de sept œuvres.

2. Définition

Afin de décrypter la problématique de ce sujet, il est nécessaire de délimiter les contours de ses termes clés : topicalisation et impersonnelle. Dubois, J. et alii (1973 :489) définissent le vocable topicalisation comme :

> Une opération linguistique consistant à faire d'un constituant de la phrase le topique, c'est-à-dire le thème, dont le reste de la phrase sera le commentaire. Dans l'assertion, la topicalisation fait du syntagme nominal sujet le topique de la phrase. Mais il peut y avoir topicalisation d'un autre constituant, comme le syntagme nominal objet ou le syntagme prépositionnel, constituant du syntagme verbal.

L'adjectif qualificatif impersonnel se rencontre, en syntaxe, dans la construction, la conjugaison de certains verbes. On entend par verbe impersonnel un verbe employé à la 3e personne du singulier et dont le pronom sujet il neutre ne désigne aucun être et aucune chose. Morisset et alii (1999 :120) affirment que « *Les verbes impersonnels ne s'emploient qu'à la 3è pers. du sg. et à l'infinitif. Les uns sont toujours impersonnels, d'autres (*) peuvent avoir une conjugaison complète.* » Pour Grevisse, M. et Goosse, A. (1993 :1182-1183), les verbes impersonnels sont des verbes employés seulement à la troisième personne du singulier ; ils ont ordinairement (…) comme sujet il impersonnel, c'est-à-dire qui ne désigne aucun être ou aucune chose : Il pleut. (…).

Parmi les verbes impersonnels, certains le sont ordinairement et d'autres occasionnellement. On leur donne souvent le nom de verbes unipersonnels. Ils peuvent s'employer à l'infinitif et plus rarement au participe présent. Dubois, J. et alii (1973 : 251), quant à eux, écrivent : « *On appelle construction impersonnelle la phrase où le syntagme nominal sujet est représenté par un pronom neutre de la troisième personne il, substitué au sujet de la structure profonde de la phrase (ou sujet réel), ce dernier est, quant à lui, déplacé après le verbe.* » Le Galliot, J. (1975 :42) semble résumer ce fait grammatical en ces termes : « *La transformation impersonnelle sera alors définie comme la transformation qui génère des phrases où le syntagme nominal sujet est représenté par un pronom neutre de la troisième personne il, substitué au sujet du noyau de la phrase de base, ce dernier ayant subi, quant à lui, une opération de déplacement après le segment verbal.* » Il est donc question ici de l'ordre des mots dans un énoncé ayant connu une transformation par

le truchement du pronom neutre « il ». Wilmet, M. (2007 :499) nous clarifie la notion en ces termes : « *La topicalisation confronte le sujet logique au sujet grammatical et au sujet sémantique sous les trois voix de l'actif, du passif, du moyen (dit aussi « pronominal ») et deux constructions de l'impersonnel et du factitif.* » En vue de montrer comment cette transformation s'opère en français, il est important de prendre appui sur les énoncés produits par maints auteurs. Ce qui nous conduit à la présentation et à la justification du choix de notre corpus.

3. Présentation et justification du corpus

Le texte s'appuie sur sept (09) œuvres françaises et francophones appartenant à divers siècles, à divers continents et, de facto, à différents auteurs. Il s'agit tour à tour des Méditations poétiques de Lamartine, désormais MP, de L'Ecole des femmes de Molière, désormais LEF, des Fables de La Fontaine, désormais F, de Ruy Blas de Victor Hugo, désormais RB, de Cinna de Corneille, désormais C, de Huis clos et des Mouches de Jean-Paul Sartre, désormais respectivement HC et LM et, enfin, de Cahier d'un retour au pays natal, désormais CRPN et de Une saison au Congo désormais USAC d'Aimé Césaire. Nous avons opté pour ce vaste corpus par le fait que les différents auteurs sont non seulement des auteurs confirmés mais encore et surtout par le fait qu'ils sont en majorité locuteurs et natifs de la langue et il fallait y chercher et trouver tout emploi possible de la forme impersonnelle. Une autre raison justifie ce choix pour éviter un éparpillement d'auteurs. Ce regroupement nous permet d'identifier et de relever différentes occurrences des multiples thématiques de notre description morphosyntaxique des faits grammaticaux. Le corpus justifié et présenté, il est loisible d'aborder la béquille linguistique susceptible de nous aider à décrypter la notion de topicalisation impersonnelle.

4. Le cadre théorique

Il est question, dans cette rubrique, d'étudier les morphèmes ou éléments variables dans les mots. Les verbes, objets d'étude, se conjuguent-ils à toutes les personnes ? Il est aussi question de voir ce qui fait office de sujet desdits verbes dans les énoncés retenus et de voir quelles sont les relations entretenues par les divers mots de la phrase, à savoir : l'ordre des mots et l'accord. En fait, ici, le verbe se conjugue avec deux sujets dont l'un est apparent, lequel sert uniquement à le conjuguer, et l'autre logique et occupant la place du complément d'objet direct, par exemple. Ces énoncés sont susceptibles d'être transformés, c'est-à-dire le sujet logique devient le sujet réel dudit verbe. L'étude s'appuie donc sur la morphosyntaxe. Le cadre théorique justifié et expliqué, il est de bonne méthode de passer à l'analyse du corpus pour voir le fonctionnement des verbes impersonnels en français.

5. Analyse du corpus

Le corpus que nous nous proposons d'analyser décrypte tout énoncé susceptible de comporter un verbe dont le sujet est le pronom de la 3è personne du singulier « il ». Cependant, il ne s'agit pas de tous les verbes ayant pour thème « il », mais de ceux dont le pronom « il » ne sert qu'à les conjuguer, ce « il » qu'on appelle « pronom de l'univers ». Car il n'est qu'un sujet grammatical, un sujet apparent, le vrai sujet apparaissant, ici, à la droite du verbe. Grâce aux manipulations, aux transformations, le verbe à l'infinitif, le

nom, la subordonnée complétive deviennent des sujets logiques des divers verbes en présence. Ces verbes sont dits « *verbes unipersonnels ou verbes employés à la forme impersonnelle* », d'après Wagner, R.L et Pinchon, J. (1962 :262). La manipulation du corpus fera surgir, d'une part, les verbes statutairement impersonnels et, d'autre part, les verbes impersonnels par transformation. La section subséquente aborde les verbes statutairement impersonnels.

5.1. Il + verbes statutairement impersonnels

D'après Dubois, J. et alii (1961 :80), « *On appelle verbes impersonnels les verbes qui n'ont que la 3è personne du singulier, sans que celle-ci désigne une personne ou un objet déterminé…* » Pour Wagner, R.L et Pinchon, J. (1962 : 262),

On désigne sous le nom de verbes unipersonnels ceux qui, en dehors de l'infinitif et du gérondif, ne s'emploient qu'à la 3è personne du singulier aux temps de l'indicatif et du subjonctif :

Geler, Grêler, Pleuvoir, Venter, Apparoir, (il appert que…)

Chaloir (peu me chaut que…), Falloir (il faut…).

Sous le chef des verbes statutairement impersonnels, on regroupe les formes simples et les locutions verbales. Ces différentes formes font l'objet du développement dans les paragraphes qui suivent.

5.2. Formes simples

Les formes simples regroupent en leur sein l'expression des formes météorologiques et les présentatifs.

5.2.1. Expression des formes météorologiques

Il est question, ici, d'après Grevisse, A. et Goosse, A. (1991 : 1186), « Des verbes exprimant des phénomènes météorologiques : il pleut, il tonne, il grêle, il neige, il vente, il bruine. » Le corpus nous offre une seule occurrence de cette catégorie qu'illustre l'énoncé suivant :

1a. Il neige dehors. C.p.53

La structure il + verbe, dépourvue de correspondant personnel, concerne, d'après Willem, M. (2007 : 504), une bonne vingtaine de verbes météorologiques : bruiner, fraîchir, éclairer, faire des éclairs, geler/ dégeler, grêler, grésiller, neiger, pleuvoir, tonner, venter, verglacer, biser (régional), brumer (en jargon des marins), flotter (populaire), dracher (flandricisme)…

Le latin, faut-il le préciser, connaissait et utilisait déjà ces verbes exprimant des phénomènes de météorologie. En voici quelques illustrations :

1b. Fulgurat : il fait des éclairs ;

1c. Grandinat : il grêle ;

1d. Lucet : il fait jour ;

1e. Ningit : il neige ;

1f. Pluit : il pleut ;

1g. Tonat : il tonne.

En latin, ces verbes apparaissent tout seuls sans sujet « il » et sans sujet logique. Parce qu'en latin le pronom sujet est rarement exprimé, à l'exception du nom. C'est la

désinence qui indique qu'il s'agit de la 3è personne du verbe conjugué à tel ou tel temps ou mode. Contrairement au français qui recourt au pronom neutre « il », sujet grammatical, et au sujet logique à la fois, dans certains cas.

Cependant, certains de ces verbes météorologiques, en emploi métaphorique, on peut les trouver en emploi personnel au sens figuré. Les illustrations personnelles suivantes le prouvent à suffisance :

1h. Les critiques pleuvaient partout.

1i. Les applaudissements tonnaient sans relâche dans la foule.

Dans ces emplois métaphoriques, les verbes initialement impersonnels ont leur sujet propre, réel. Ils évoquent une action. Nous avons comme agents critiques et applaudissements. Et, de facto, ils ont cessé d'être des verbes impersonnels pour devenir des verbes personnels du moment où ils peuvent se conjuguer à toutes les personnes. Ce qui justifie la remarque d'Arrivé, M. et alii (2010 : 221) suivante :

> Il arrive parfois que, par figure, les verbes météorologiques soient utilisés de façon personnelle. Ils prennent alors pour sujet soit l'instance supposée être à l'origine du procès (Zeus tonne, pleut et neige), soit le résultat du procès (des pétales de fleurs neigeaient sur la fête). En revanche, l'emploi personnel de falloir (étymologiquement doublet de faillir), possible en ancien français, ne l'est plus en français moderne.

Nous embrayons avec la seconde forme simple des verbes de cette série dans la suite de notre réflexion.

5.2.2. Les présentatifs

Les secondes formes simples de verbes statutairement impersonnels sont des présentatifs. Qu'entend-on par présentatifs ? Pour Riegel, M. et alii (1994 :757), les présentatifs servent à présenter un groupe nominal ou un constituant équivalent qui fonctionne comme leur complément. L'ensemble présentatif + GN forme une phrase canonique. Cette structure est fréquemment employée à l'oral (I : 3-4), car elle sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation : il y a quelqu'un ; c'est mon mari ; voilà mon cadeau ; voilà un ours ; il est minuit.

À travers les illustrations infra, nous voyons le fonctionnement du présentatif en français :

2a**. Il n'est** plus temps. RB.p.185.

2b**. Est-il** une misère égale à la mienne ? MP.p.219.

2c. Eh bien, **il y a** que j'apprends que M'polo se balade partout quand ça lui chante…USAC.p.56

2d. Comme **il y a** dans un même pays, des traces différentes… USAC.p.11

2e**. Il n'y a** de privilèges pour personne ! USAC.p.60.

L'observation de ces occurrences nous laisse déceler deux types de présentatifs offerts par le corpus : il est et il y a. Il s'agit de deux présentatifs en concurrence. Selon Grevisse, M. et Goosse, A. (1991 :1190), « Il est et il y a étant souvent en concurrence (cf. §756, a), il y a s'est introduit dans des constructions où la tradition se servait de il est … ». Nous convenons de les appeler des gallicismes. Selon Bergez, D. et alii (2010 :147), « Le

gallicisme désigne une expression propre au français et par conséquent intraduisible en d'autres langues. »

En [2d-e], le caractère démonstratif de ce présentatif *il y a* est plus accusé, d'après Arrivé, M. *et alii* (1984:85) (…) ; il affirme l'existence d'un fait inconnu de l'auditeur ou du lecteur. Comme faits inconnus du lecteur/locuteur, nous avons *j'apprends que M'polo se balade partout quand ça lui chante, des traces différentes, privilèges pour personne*. Il est suivi d'un substantif ou d'un groupe substantif dont ils introduisent le référent dans l'univers du discours. En raison de cela, Riegel, M. *et alii* (1994 :757) arguent que :

> Comme leur nom l'indique, les présentatifs servent à présenter un groupe nominal ou un constituant équivalent qui fonctionne comme leur complément. L'ensemble *présentatif + GN* forme une phrase irréductible au modèle canonique. Cette structure est fréquemment employée à l'oral, car elle sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation : *il y a quelqu'un ; c'est mon mari ; voilà un cadeau ; voilà un ours ; il est minuit.*

L'on observe également que ce présentatif, comme en [2e], « À la forme négative, il peut être suivi de À et de l'infinitif, et indiquer une éventualité », ajoutent les mêmes auteurs. En [2a-b], la forme *il est* est la traduction latine des formes *est-sunt-fuit-fuerunt* placées avant un sujet sans attribut (accord avec le sujet sg. ou pl.), d'après Morisset *et alii* (1999 :99). En français, elle relève du niveau soutenu ou littéraire conservée dans nombre de proverbes, selon Riegel, M. *et alii* (1994 :747). Alors que sa forme concurrente relève du niveau moyen. Ces gallicismes sont destinés à mettre le décor sous les yeux du spectateur, pour le faire entrer dans l'illusion théâtrale.

Après l'analyse des formes simples des verbes impersonnels dans les lignes qui précèdent, dans le paragraphe subséquent, nous passons à une autre forme : les locutions verbales.

5.2.3. Locutions verbales

Pour aborder cette sous-section, il est important que soit définie l'expression « locutions verbales » afin de cerner tous ses contours et d'y aller en connaisseur. D'après Chevalier, J.-C et alii (1984 : 298), « Ce sont des formes verbales composées dont le premier élément est un verbe, le second un nom. On reconnaît une locution verbale au fait que « les idées exprimées par les mots qui la constituent sont devenues inséparables et forment un tout unique, qu'en un mot il y a composition » F. Brunot». Dubois, J. et alii (1961 : 76) affirment qu'« Une locution verbale est un groupe de mots (verbe accompagné d'un nom, d'un adjectif ou d'un verbe) qui joue le rôle de verbe : avoir envie, avoir l'air, faire peur, rendre service, tourner court, faire croire, il y a, il y avait, etc. »

Nous faisons, dans cette rubrique, un distinguo entre un verbe à la forme impersonnelle suivi d'un substantif et un verbe impersonnel suivi d'un adjectif qualificatif.

5.2.4. Verbe + substantif

Dans le cadre des verbes impersonnels suivis d'un substantif, notre corpus nous offre comme verbe introducteur du substantif le verbe « faire ». Les énoncés suivants semblent l'attester :

3a. Il **ne fait pas nuit** : c'est le point du jour. LM.p.207.
3b. « Madame, **il fait grand vent** et j'ai tué six loups » RB.p.95.
3c. Il **ne fera donc jamais nuit** ? RB.p.92.

Nous observons que, dans ces illustrations, le verbe « faire » varie en temps. Il est conjugué au présent de l'indicatif en [3a-b] et au futur de l'indicatif en [3c]. Il y a aussi lieu de noter que le verbe peut se mettre à la forme négative. C'est le cas en [3a et c]. Ici, la locution adverbiale de négation encadre uniquement le verbe *faire*. Toute la locution verbale n'est pas concernée par la transformation négative. Par ailleurs, le nom faisant partie de la locution est privé d'article. On a donc absence d'article ou article zéro. En raison de cela, Dubois, J. *et alii* (1961 :76) déclarent : « On reconnaît qu'un groupe de mots forme une locution verbale lorsque le nom qui y entre n'est pas précédé de l'article, sauf quelques rares exceptions : *avoir l'air, avoir le temps, etc.* » Le nom devient dépendant du verbe pour avoir perdu sa souveraineté. Arrivé, M. *et alii* (1984 :298) expliquent cette dépendance du nom vis-à-vis du verbe en ces termes : « Généralement, le substantif a perdu l'autonomie que lui donnait l'article et se trouve directement rattaché au verbe… » Syntaxiquement, le substantif est coalescent au verbe. Chevalier, J.-C. *et alii* (1984 :221) justifient les raisons de cette absence d'article dans ces locutions comme suit : « Le substantif se joint à des verbes comme : *avoir, rendre, donner, faire…,* pour former des locutions verbales *: avoir peur, avoir mal, rendre justice*… » Par ailleurs, si l'on met à la forme interrogative l'énoncé de cette nature, le pronom sujet va migrer à droite du verbe grâce à l'opération déplacement et s'interposera entre ledit verbe et le nom non autonome. Pour nous en convaincre, reprenons les énoncés [3a-c] :

3a'. N**e fait-il pas nuit** ? c'est le point du jour. LM.p.207.
3b'. « Madame, **fait-il grand vent** et j'ai tué six loup ? » RB.p.95.
3c'. **Ne sera-t-il donc jamais nuit** ? RB.p.92.

En [3c], l'énoncé était déjà certes à la forme interrogative. Mais l'interrogation ne se reconnaît qu'à travers la voix montante à l'orale et au point d'interrogation à l'écrit. Cela relève du niveau moyen de la langue. Est-on sur le plan littéraire ou soutenu, on obtient l'énoncé en [3c'] *supra*. Dans ce nouvel énoncé, nous avons l'inversion du sujet. Une nouveauté dans cette manipulation : l'ajout de la particule -t- dans l'inversion. Pour des raisons d'euphonie, il y a insertion de cette particule, qui est étymologique, venant du latin en passant par l'ancien français. Chevalier, J.-C. *et alii* (1984 :93) présentent cette particule de la sorte : « L'ancien français écrivait : *Comment a ele a non ?* Mais, par analogie avec les cas où la forme verbale se terminait par un *t* (*Voit-il ?*), un *t* de liaison a été étendu, à partir du XVI^{e} siècle, aux 3^{ès} personnes du singulier terminées par une voyelle dans tous les cas d'inversion : verbe + *il* ou *elle* : *Aima-t-il ? Ainsi a-t-il fait ?* » Nous venons de décrire la syntaxe du verbe impersonnel suivi du nom. Nous examinons, dans la suite du texte, la syntaxe du verbe impersonnel suivi de l'adjectif qualificatif.

5.2.5. Verbe + adjectif

L'autre locution verbale impersonnelle consiste à faire suivre le verbe faire par un adjectif qualificatif. Les énoncés ci-après relèvent de cette construction :

4a. Il **fait beau** avoir nos délicats se pincer le nez devant les bouges de Léopoldville. USAC.p52.
4b. Il **fait trop chaud**. C.p.50.
4c. Est-ce qu'**il fera toujours aussi noir**, désormais, même le jour ? LM.p.209.
4d. Il **fait beau**. LM.p.162.

On observe que le verbe « faire » est, au départ, un verbe personnel. Mais, ici, il s'emploie impersonnellement parce que désormais suivi d'un attribut adjectif dans notre corpus comme le montrent les illustrations en [4a-d]. Faire comme verbe impersonnel avec un adjectif s'utilise à propos de la température, du temps qu'il fait, de l'atmosphère et peut être suivi d'un infinitif comme en [4a.]. Dans cet emploi, *il fait+ adjectif + infinitif*, précisent Grevisse, M. et Goosse, A. (1991 :1196), « est du français commun, l'infinitif étant ou non précédé par la préposition de ». En raison de cela, on peut moduler [4a.] en [4a'.] suivant :

4a'. Il **fait beau de** avoir nos délicats se pincer le nez devant les bouges de Léopoldville. USAC.p52.

Le verbe unipersonnel peut se conjuguer à tous les temps. Le présent et le futur simple de l'indicatif l'attestent ici. On dira avec Chevalier, J-C *et alii* (1984 :325), pour résumer les locutions verbales, qu':

> Un groupe de locutions construites sur **il fait** connaît un rendement important, au niveau familier comme au niveau littéraire. Ces locutions s'obtiennent en complétant il fait soit par un substantif, soit par un adjectif (…) Ces locutions peuvent développer un complément, à condition que le substantif retrouve son statut autonome, en particulier par l'antéposition de l'article indéfini : **Il fait nuit/Il fait une nuit merveilleusement douce.**

Nous venons de traiter les locutions en *il fait + adjectif ou substantif.* Nous en déduisons avec Riegel, M. (1994 :748) que « Le verbe faire se combine avec des adjectifs, des noms et des syntagmes nominaux pour former des locutions impersonnelles dénotant l'occurrence de conditions météorologiques ou de moments de la journée (…) ». Nous abordons un autre aspect des verbes impersonnels. Il s'agit des verbes impersonnels par transformation.

6. Autres verbes essentiellement impersonnels

Une autre catégorie de verbes essentiellement impersonnels regroupe d'autres verbes comme *falloir, s'agir,* par exemple.

5a. Il **le faut** dans la fortune ordinaire. LEF.p.90
5b. Il **s'agit** bien d'elle.C.p.75

L'observation de ces illustrations fait noter que ces verbes, syntaxiquement, sont suivis d'un complément nominal ou d'un complément propositionnel construit directement ou indirectement. En [5a.], il s'agit d'un complément pronominal construit directement. En [5b.], le complément pronominal est indirectement rattaché au verbe. La fin de l'étude

des verbes essentiellement impersonnels nous conduit à celle d'un autre type de verbes impersonnels. Il s'agit des verbes impersonnels par transformation.

6.1. Il + verbes impersonnels par transformation

Par transformation de la structure phrastique, la langue française propose des formes impersonnelles. Se regroupent au sein de ces formes des verbes de construction transitive, des verbes de construction intransitive et des verbes de statut personnel. Chacune de ces articulations trouve son développement dans les séquences suivantes :

6.1.1. Il + verbes de construction transitive

Un verbe transitif est un verbe qui se construit avec un complément d'objet direct ou indirect. Pour Wagner, R.W. et Pinchon, J. (1962 : 284), « Les verbes transitifs s'opposent aux verbes intransitifs par la propriété qu'ils ont d'être tournés à la voix passive. En passant à cette voix ils prennent pour sujet grammatical le terme qui était leur complément d'objet à la voix passive (…) ». Les verbes de construction transitive se présentent sous deux aspects : sous la réalisation passive et sous la réalisation pronominale. Les paragraphes *infra* en font une étude de détail.

6.1.2. Sous la réalisation passive

Lorsqu'une phrase est construite avec un verbe admettant un objet direct, il est possible de changer l'ordre des mots de la phrase, à condition de modifier la formule verbale, sans que l'idée exprimée varie. C'est pourquoi Riegel, M. *et alii* (1994 :730) affirment que « La grammaire standard définit comme passif une catégorie du verbe : « la voix passive » (IX : 2.4) regroupe les formes composées obtenues par adjonction aux formes de base, dites actives, du morphème discontinu [auxiliaire *être* + participe passé] : *accuser →être accusé, j'accuse→ je suis accusé, tu avais accusé →tu avais été accusé,* etc. (…) Mais la diathèse verbale établie par les formes passives affecte aussi l'ensemble de la phrase. » Fort de ces éclairages, voici les illustrations de *il* + verbes de construction transitive sous la réalisation passive :

5a. Ou bien, s'**il est écrit qu**'il faille que j'y pense…LEF.p.87 ;

5b. **Il s'était annoncé d'abord Noël** par un picotement de désirs…CRPN.p.14 ;

Le corpus nous fournit peu d'illustrations de cette structure. Lorsqu'on scrute du regard ces énoncés, nous réalisons qu'il s'agit bien évidemment des verbes transitifs tournés au passif, que ces verbes ont connu deux transformations : passive et pronominale et que leur sujet logique est « on ». On pourrait donc avoir comme phrases de départ :

5a'. Ou bien on s'écrit qu'il faille que j'y pense… ;

5b'. On annonçait à nous-mêmes d'abord Noël par un picotement de désirs…

Passons à présent à une autre réalisation de l'impersonnel sous le prisme de la réalisation pronominale.

6.2.1 Sous la réalisation pronominale

Dans l'étude de la topicalisation impersonnelle faite ci-dessus, le verbe impersonnel n'était pas pronominal. Nous abordons ci-après cette structure.

6a. **Il s'en est peu fallu que**, durant mon absence, / On ne m'ait attrapé par son trop d'innocence. LEF.p.80

6b. **Il s'agit bien d**'elle. HC.p.75.

Falloir, ancien doublet de *faillir* (au sens de manquer, faire défaut, d'où être nécessaire), est devenu impersonnel. Avec *en* falloir prend la forme pronominale comme en [6a.], d'après Hamon, A. (1991:173). Le verbe impersonnel *falloir* est suivi d'un complément propositionnel construit directement. En [6b], le complément pronominal est indirectement relié au verbe impersonnel.

Nous venons de voir la syntaxe et le fonctionnement des verbes impersonnels suivis d'un verbe transitif. Comment s'effectue la topicalisation impersonnelle avec des verbes de construction intransitive ? La section qui s'ouvre s'y penche.

6.2.2. l + verbes de construction intransitive

Cette rubrique regroupe des verbes d'opinion, de modalisation pouvant s'employer dans des constructions impersonnelles. En d'autres termes, il s'agit des verbes qui, en français, sont intrinsèquement personnels mais qui deviennent occasionnellement impersonnels. Et, dans cet emploi impersonnel, ces verbes nuancent ou rectifient la pensée, ce qui la rend plus précise ou au contraire plus incertaine. Dans tous les cas, la subjectivité du sujet parlant s'en trouve renforcée et confirmée dans le texte. Les énoncés qui suivent le montrent :

6a. Peut-être **restoit-il** une goutte de miel ? MP.p.197

6b. **Il m'est** dans la pensée/ **Venu** tout maintenant une affaire pressée. LEF.p.86

6c**. Il est à** mon amour **arrivé** du malheur. LEF.p.82

6d. **Il serait arrivé** quelque disgrâce inhumaine. LEF.p.40

6e. **Il ne lui venait pas** à l'idée qu'il pourrait houer, fouir, couper tout… CRPN.p.60 ;

L'observation de ces illustrations révèle que ces verbes, hors cet emploi impersonnel, se conjuguent à toutes les personnes. Il se manifeste une mise en doute de la valeur de vérité en [6a, d]. Cette mise en doute est renforcée par l'emploi de l'adverbe de doute *peut-être* et du conditionnel *serait arrivé.* C'est pourquoi on les nomme verbes de modalisation. Arrivé, M. *et alii* (2010 :389) définissent ce vocable en ces termes : « La *modalisation* est le processus par lequel le sujet de l'énonciation manifeste son attitude à l'égard de son énoncé. » Voyons ci-après le cas des autres verbes dits verbes d'état dans un emploi impersonnel :

6f. **Il vaut mieux** d'être un loup qu'un homme.F.p.54 ;

6g. **Il paraît** que tu me faisais de l'œil ? C.p.51 ;

6h. **Il vient** un jour où le cœur se reploie. RB.p.87 ;

6i. Mais, i**l me semble**, Agnès, si ma mémoire est bonne,
Que j'avais défendu que vous vissiez personne. LEF.p.64 ;

Dans cette autre séquence d'illustrations, nous avons des verbes d'état comme en [6g et i] utilisés impersonnellement. Ces verbes, précédés du pronom de l'univers « il », leur sujet grammatical, sont suivis d'une conjonctive faisant office de leur sujet réel, logique. Le verbe *sembler* qui inclut sémantiquement une mise en doute de la valeur de vérité place

l'énoncé [6 i] sous l'emprise de la modalisation. Celle-ci révèle l'introspection, la volonté d'analyser sa propre subjectivité. Qu'en est-il de la topicalisation impersonnelle suivie d'un verbe à statut pronominal ?

7.1. Il + verbes de statut pronominal

Pour Riegel, M *et alii* (1994 :455),

> *On qualifie traditionnellement de « pronominales » les formes verbales qui présentent une double caractéristique formelle :*
> *- Elles se construisent avec un pronom personnel conjoint (objet direct ou indirect datif) réfléchi (c'est-à-dire coréférentiel au sujet). (…)*
> *- Elles forment leurs temps composés à l'aide de l'auxiliaire être –une caractéristique qu'elles partagent avec un petit nombre de verbes perfectifs comme aller, venir, sortir, naître, etc.*

7a. **Il s'agit d**'elle. C.p.75

7b. **Il s'en est peu fallu que**, durant mon absence, / On ne m'ait attrapé par son trop d'innocence. LEF.p.80.

Ces verbes sont exclusivement employés dans la construction impersonnelle ou à l'infinitif. Le verbe en [8a] est suivi d'une préposition *de* et d'un pronom personnel elle, tandis qu'en [8b] il est saturé par une complétive *On ne m'ait attrapé par son trop d'innocence. Il,* dans ces énoncés, appuyé par le réflexif de de la même personne *se,* ne sert qu'à la conjugaison des verbes *s'agir* et *s'en falloir peu.* La topicalisation pronominale est mise en évidence. L'étude du pronom de l'univers suivi des verbes à statut pronominal abordée, nous glissons vers celle du pronom il suivi des verbes modalisateurs.

7.2. Il + verbes modalisateurs ou de survivance

Riegel, M. *et alii* (1994 :494) entendent par verbes modalisateurs ou de survivance des verbes « qui peuvent être suivis d'un groupe nominal, d'une complétive ou d'un infinitif » comme l'attestent les illustrations suivantes :

8a. Il faut bien essayer, par quelque intelligence. LEF.p.83. (Infinitif)

8b. Il ne vous faudra point, de peur d'être déçu. LEF.p.90

8c. Il faut que j'espère ; MP.p.49 (complétive)

Falloir est à rapprocher de *devoir* pour le sens. En raison de cela, on peut avoir en [8a'et c'] :

8a'. Il *doit* bien essayer, par quelque intelligence.

8c'. Il *doit* bien espérer.

Entrent dans cette catégorie les verbes *advenir, apparoir, chaloir* et *falloir.* Malheureusement notre corpus ne nous a fourni que le verbe *falloir* qui est à rapprocher, pour le sens, de *devoir* comme l'ont montré les manipulations *supra,* et *devoir* exprimant une probabilité plus forte. Mais il s'insère dans des structures différentes et comporte les formes suivantes : *il faut, fallait, fallut, faudra, faudrait ; qu'il faille, qu'il fallût ; fallu, falloir.* Il faut noter que *fallu* n'a pas de féminin.

8. Conclusion

Au terme de nos investigations, nous avons observé que les verbes figurant dans cette étude sont soit essentiellement impersonnels soit occasionnellement impersonnels. Ils se construisent avec deux sujets dont l'un est grammatical et l'autre logique. Ces verbes peuvent, dans certains environnements, être employés comme des verbes ordinaires, c'est-à-dire se conjuguer à toutes les personnes. Dans ces usages, on dit qu'ils sont dans un emploi métaphorique. Dans cet emploi d'un sujet apparent, antéposé, et d'un sujet réel, postposé, le sujet apparent ne sert qu'à conjuguer le verbe unipersonnel par le biais du pronom « il » et renvoie en finale de phrase, comme en rejet, le sujet logique du verbe. Cette double opération substitution et déplacement du sujet, Wilmet, M. (2007 :504) la résume en ces termes : « La topicalisation impersonnelle procure un sujet grammatical à un énoncé privé de sujet logique ou évince le sujet logique de la première place. Elle est superposable au passif et au moyen : *Il ne sera pas dit que Pierre aura chanté pour rien. Il se peut que Pierre chante…* » L'étude nous a permis de mettre en vedette trois structures : la structure il + verbe ; la structure il + verbe +séquence verbale et la structure il + verbe + séquence non verbale. Il appert que surgissent des causes grammaticales et des effets expressifs : le retardement du sujet logique par sa postposition au verbe le dépossède du rôle de sujet psychologique. La rupture narrative confère alors à la phrase une pure valeur événementielle. En même temps, le sujet logique perd une part de sa capacité agentive (structures avec séquence verbale ou séquence non verbale, si même l'idée d'un agent n'est pas absente (structure sans séquence d'aucune sorte requise).

Références

[1] Arrivé, M. (2010). *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

[2] Bergez, D. *et all.* (2010). *Vocabulaire de l'analyse littéraire.* Paris : Colin, 2è édition.

[3] Césaire, Aimé (1983). *Cahier d'un retour au pays natal*. Paris : Présence Africaine.

[4] Chevalier, J-C *et alii.* (1984). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.

[5] Corneille, P. (1984). *Cinna*, Paris : Bordas.

[6] Dubois, Jean et alii (1973). *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

[7] Dubois, J. *et all.* (1961). *Grammaire française*, Paris : Larousse.

[8] Fuchs, C & Le Goffic, P (1992). *Les linguistiques contemporaines. Repères théoriques*, Paris : Hachette.

[9] Grevisse, M & Goosse, A (1991). *Le bon usage*. Paris : Duculot, 12è édition.

[10] Grevisse, M &Goosse, A (1993). *Le bon usage*. Paris : Duculot.

[11] Hugo, Victor (1971). *Ruy Blas*. Paris: Larousse.

[12] La Fontaine (de), J. (2001). *Fables*. Paris : Hatier.

[13] Lamartine (de), A. (1820). *Méditations poétiques*. Paris : Librairie grecque-latine-allemande.

[14] Le Galliot, J (1975). *Description générative et transformationnelle de la langue française*. Paris : Nathan.

[15] Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.

[16] Maingueneau, D. (1999). *Syntaxe du français*. Paris : Hachette.

[17] Molière (1985). *L'Ecole des femmes*, Paris : Bordas.

[18] Morisset et all (1999). *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard.

[19] Nique, Ch. (1978). *Grammaire générative : hypothèses et argumentations*, Paris, Colin.

[20] Riegel, M *et alii* (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
[21] Robert, P. (1990). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Montréal, Les Dictionnaires Robert-Canada S.C.C.
[22] Ruwet, N. (1968). *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon.
[23] Sartre, J.-P. (1947). *Huis clos*, Paris : Gallimard.
[24] Sartre, J.-P. (1947). *Les Mouches*, Paris : Gallimard.
[25] Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
[26] Wagner, R.L. et Pinchon, J. (1990). *Grammaire du français classique et moderne.* Paris : Hachette.